



OFFRE D'EMPLOI AGENT D'EXPLOITATION (Contrat de projet)

Le Syndicat Mixte des Bassins Hydrauliques de l'Isère (SYMBHI) recrute un(e) agent technique d'exploitation au sein du Pôle Ouvrages

Contexte :

Le SYMBHI est un syndicat mixte qui rassemble le Département de l'Isère, la Métropole et les EPCI de la région grenobloise (moitié Sud du département de l'Isère). Il est l'établissement public en charge de l'aménagement et de la gestion des rivières. Il anime la concertation autour de l'eau et des rivières, il conçoit et réalise des grands projets et des actions de restauration des rivières et milieux humides, il gère les digues protégeant les personnes et les biens.

Pour ce faire, le SYMBHI est organisé au travers d'unités territoriales œuvrant chacune sur une partie de son territoire, d'un pôle administratif et d'un Pôle Ouvrages en charge de la gestion des systèmes d'endiguement sur l'ensemble du périmètre du SYMBHI.

Le poste objet de cette offre est affecté au Pôle Ouvrages. Ce Pôle, qui comprend actuellement 10 personnes, assure 3 missions principales : (1) Surveillance et suivi réglementaire des systèmes d'endiguement : organisation des tournées de surveillance internes effectués par des gardes digues SYMBHI, visites techniques approfondies ; suivi des ouvrages et des désordres observés au moyen de la base de données SIRS Dignes, télésurveillance des ouvrages et des niveaux atteints en crue ; (2) Travaux d'entretien de la végétation dont une partie est effectuée en régie avec l'équipe d'agents d'exploitation ; Travaux de génie civil ; (3) Etudes : études de dangers de systèmes d'endiguement, essais géotechniques, suivi bathymétrique des lits,...

Missions et activités liées au poste

Au sein du Pôle Ouvrages, l'agent technique d'exploitation intégrera l'équipe d'exploitation effectuant du travail en régie sous la responsabilité d'un chef d'équipe.

L'agent technique est chargé de :

- réaliser des travaux d'entretien et de gestion de la végétation sur les digues et aux abords des ouvrages hydrauliques (abattage, débroussaillage, entretien sélectif sur des zones replantées, petit entretien sur les portails, les vannes et les clapets),
- assister les gardes digues dans leurs missions de surveillance et de relevé de terrain,
- participer au dispositif de surveillance en cas de crue.

Profil - compétences requises

Certifications professionnelles (débroussaillage, tronçonnage) d'entretien de l'espace rural ou expérience professionnelle réussie de 2 ans mini dans une fonction similaire.

L'exercice de ce métier nécessite :

- des compétences techniques en matière de bûcheronnage, débroussaillage, d'entretien de la végétation, de maintenance de l'outillage mécanique,
- des connaissances des règles d'hygiène et sécurité du travail, pour soi et pour les autres,
- des aptitudes physiques liées aux conditions d'exercice en plein air, par tous les temps et au contact de l'eau,
- des connaissances de base sur l'environnement (faune, flore) des cours d'eau et savoir identifier les plantes invasives et protégées.

Il requiert également de pouvoir travailler en autonomie sur le chantier, avec prise d'initiatives opérationnelles.

Permis B obligatoire.

Conditions du poste

- Poste de catégorie C à temps complet, recrutement par voie statutaire ou à défaut contractuelle (Contrat de projet).
- Poste basé à Grenoble.
- Déplacements quotidiens dans le département de l'Isère : vallée de la Romanche, Vallée du Grésivaudan, agglomération grenobloise.
- Organisation du temps de travail : poste à temps complet (40 H/semaine, 31 jours de congés et 21 RTT/an) ;
- Recrutement par voie statutaire ou à défaut contractuelle.
- Rémunération :
 - Selon profil et expérience, sur la base de la grille indiciaire de la fonction publique du cadre d'emploi des agents techniques territoriaux + Régime indemnitaire
 - Participation employeur : Titres restaurants, chèques vacances, mutuelle santé et prévoyance
- Modalités de candidature :
 - Date limite de dépôt des candidatures : 14/01/2023 à 17h00.
 - Candidature (Lettre de motivation + CV) à adresser à l'intention du Directeur du SYMBHI par voie électronique exclusivement à la double adresse suivante : contact@symbhi.fr et damien.kuss@symbhi.fr